

Conseil communal de Lausanne

**Rapport de la commission n°25**

**Chargée de l'examen du postulat de Mme Céline Misiego : « Après les plans de confinement et les plans de reprise, un plan d'action pour une reprise sociale, écologique et solidaire à Lausanne ».**

---

**Rapporteur** : M. Ilias Panchard (Les Verts)

**Membres présent-e-s** : M. Giuseppe Fonte (Socialiste) ; M. Benoît Gaillard (Socialiste) ; M. Pedro Martin (Socialiste) ; Mme Muriel Chenux (Socialiste) remplace Mme Varuna Mossier (Socialiste) ; Mme Françoise Piron (Libéral-Radical) remplace Thérèse De Meuron (Libéral-Radical) ; Mme Sarra Perrin (Libéral-Radical) ; Mme Céline Misiego (Ensemble à Gauche) ; M. Valentin Christe (Libéral-conservateur) ; Mme Christiane Schaffer (Le Centre) ; Mme Josée Christine Lavanchy (UDC)

**Membres excusé-e-s** : M. Eric Bettens (Les Verts)

**Représentant-e-s de la Municipalité** : Mme Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité ; M. Emmanuel Bourquin, Chef du Service des finances

**Notes de séance** : M. François Vaney, Service des finances

---

**Lieu** : salle 2-3 (niveau R) de la Place Chauderon 9

**Date** : 16 novembre 2020

**Début et fin de la séance** : de 8h31 à 9h05

---

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 8h31 par le rapporteur. La parole est donnée à Mme la Municipale Florence Germond qui présente les collaborateurs qui l'accompagnent, soit M. Bourquin, chef du service des finances, et M. François Vaney, du service des finances, qui prendra les notes de la séance. Nous l'en remercions.

La parole est ensuite donnée à Mme Misiego pour la présentation de son postulat. Au vu de la situation actuelle, la postulante souhaite de la part de la Municipalité une estimation des conséquences de la crise du COVID-19 sur les finances de la Ville et sur la population. De plus, la postulante demande un plan d'action incluant différents

## Conseil communal de Lausanne

volets, ainsi que ses possibilités de financement (augmentation de la fiscalité, hausse du plafond d'endettement, etc.) et les moyens nécessaires pour y parvenir.

Le tour de table commence. Un-e commissaire relève qu'il est difficile de tirer un bilan alors que la crise n'est pas terminée et que sa durée n'est pas connue. Plusieurs commissaires regrettent que le dépôt arrive relativement tard et soulignent qu'il faudrait définir le public cible, ce que ne fait pas suffisamment le posulat. Ils estiment aussi qu'il ne faut pas augmenter les impôts car les personnes qui en paient ont aussi eu des difficultés financières liées à la crise et qu'une augmentation pourrait provoquer le départ de contribuables censés être les moteurs de la reprise.

Un-e commissaire relève que les personnes au bénéfice de l'aide sociale n'ont pas été impactées par la crise et qu'il est nécessaire d'avoir une réflexion sur le cercle des bénéficiaires de prestations. Ce à quoi un-e commissaire retorque qu'au contraire de nombreux-ses salariés qui bénéficient de prestations de l'Etat ont vu leur salaire baisser suite à la réduction de l'horaire de travail (RHT), perdant ainsi 20% de revenus pendant plusieurs mois.

La nécessité d'une répartition des charges différente et d'une meilleure réallocation des ressources sont évoquées par un-e commissaire. Un-e autre commissaire explique que les crises ne sont pas la bonne période pour augmenter les impôts mais être prêt-e à entrer en matière sur le levier de l'endettement.

Plusieurs commissaires saluent le maintien de l'ensemble des prestations à la population par la Ville et demandent à la Municipalité un premier chiffrage des conséquences financières du COVID ainsi qu'un rappel des différentes mesures prises pour soutenir la population précarisée. Enfin, pour plusieurs commissaires, les prochaines élections communales guideront les réponses à apporter à la crise.

La parole est donnée à Mme la Municipale. Mme Germond dit partager les préoccupations de la postulante, notamment sur les difficultés vécues par les personnes travaillant dans l'économie domestique et celles qui ont vu leur salaire diminuer. Elle rappelle aux commissaires les mesures prises par la Ville : préavis pour soutenir le commerce local, soutien à la culture, augmentation des places d'apprentissage, suppressions de loyers, gratuité des terrasses ou encore prise en charge du déficit des garderies. Ces mesures impacteront les finances communales de 30 millions en 2020.

Mme la Municipale revient sur le chiffre de 25% de la population qui ne paie pas d'impôt, souvent évoqué dans le débat public, ici par un-e commissaire. Elle relève qu'il faut le détailler car trois quarts de cette catégorie sont représentés par des jeunes en formation, des personnes de plus de 65 ans qui ont travaillé toute leur vie

Conseil communal de Lausanne

et qui perçoivent des rentes AVS / 2ème pilier, des personnes en situation de handicap et des personnes qui paient uniquement l'impôt sur la fortune et qui n'ont pas de revenu. Le quart restant est composé de personnes à l'aide sociale. Enfin, Mme la Municipale affirme que la Municipalité va continuer d'agir dans le sens exprimé par la postulante car la Ville doit servir d'amortisseur à la crise.

La parole n'étant plus demandée, le rapporteur soumet au vote de la commission le renvoi de ce postulat à la Municipalité.

**Le renvoi du postulat à la Municipalité est accepté par 6 oui, 4 non et 1 abstention.**

Lausanne, le 28 décembre 2020

Ilias Panchard

